®

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

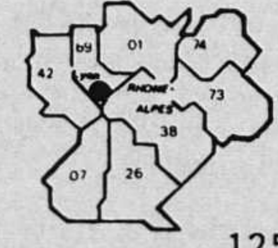
Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

EDITION
DLP 29-8-88036578
ARBO. VITI.

RÉGION
RHÔNE-ALPES



125 F
ABONNEMENT ANNUEL : [redacted]
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

78.63.25.65
165, rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

15 Mars 1988 N° de série continue 351 Bulletin n° 5

ARBRES FRUITIERS

Tavelures du pommier et du poirier : prévoyez les premiers traitements
Psylle du poirier : application possible des colorants nitrés sur les variétés tardives
Cloque du pêcher : les contaminations sont toujours possibles
Teigne des fleurs du cerisier : intervenez dès le stade B

TAVELURE DU POIRIER


C3

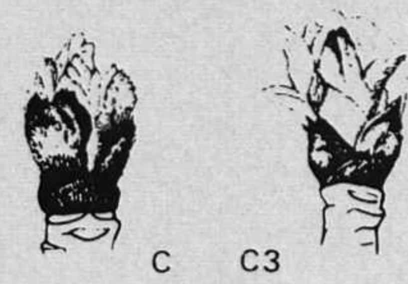

D

Des projections d'ascospores peuvent avoir lieu lors d'une pluie, bien que les bourgeons à fleurs ne soient pas encore réceptifs aux contaminations.

Pour intervenir, attendez le stade C3-D.

Pour cette première intervention le cuivre peut être utilisé à raison de 250 g de cuivre métal/hl.

TAVELURE DU POMMIER


C C3
Gonflement apparent.

Les organes hivernants de la tavelure arrivent également à maturité.

Effectuez le premier traitement dès que le stade C-C3 sera atteint.

Comme sur poirier, le cuivre peut être utilisé (250 g de cuivre métal/hl), sur la variété Golden, utilisez de préférence un fongicide organique de synthèse.

PSYLLE DU POIRIER

Sur les variétés tardives où le stade C n'est pas encore atteint, il est encore possible d'appliquer les colorants nitrés (600 g de DNOC/hl).

CLOQUE DU PECHER et MONILIA DES FLEURS

Le froid de ces derniers jours a prolongé la période de sensibilité des pêchers, aussi si le dernier traitement date de plus de 15 jours, il est souhaitable d'effectuer une nouvelle application.


D
On voit la corolle.

Sur les variétés où le stade D est atteint (springtime et springcrest en région Lyonnaise, july lady , franciscan dans le sud de la région..) L'utilisation du thirame à raison de 200 g de ma/hl, permet la protection contre la cloque et le monilia.

P603

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

PUCERON VERT DU PECHER

Sur des arbres non traités, des femelles fondatrices peuvent être observées au niveau des bourgeons à fleur.

Si vous avez effectué un traitement d'hiver (colorants nitrés ou oléoparathion) l'application aphicide avant l'ouverture des fleurs n'est pas indispensable, par contre une intervention sera nécessaire à la chute des pétales.

En l'absence de traitements d'hiver, il est préférable d'intervenir avant l'ouverture des fleurs.

Produits utilisables :

alphaméthrine	1,5 g de ma/hl	FASTAC
cyperméthrine	5 g de ma/hl	RIPCORD 5, KAFIL SUPER, MASTOR, CYMBUSH
deltaméthrine	1,25 g de ma/hl	DECIS
esfenvalérate	0,10 g de ma/ha	SUMI ALPHA
fluvalinate	4,8 g de ma/hl	KLARTAN
éthiophencarbe	50 g de ma/hl	CRONETON
lindane	31,5 g de ma/hl	Nombreuses spécialités
métamidophos	50 g de ma/hl	TAMARON, ORTHOTOX

(cette dernière matière active ne doit pas être employée de 15 jours avant la floraison jusqu'à la chute des pétales).

MONILIOSE DE L'ABRICOTIER

Comme sur pêcher, le froid a freiné le développement des bourgeons à fleurs ; pour intervenir avec un fongicide organique de synthèse, attendez l'ouverture des fleurs.

Produits utilisables :

* Groupe des benzimidazoles
  bénomyl : 30 g de ma/hl BENLATE
  thiophanate méthyl : 70 g de ma/hl PELT
  carbendazime : 30 g de ma/hl (nombreuses spécialités)

  Attention, afin d'éviter le phénomène d'accoutumance, ne pas multiplier les traitements aux benzimidazoles.

* Autres fongicides

bitertanol	30 g de ma/hl	BAYCOR 300 EC
iprodione	75 g de ma/hl	KIDAN - ROVRAL
procymidone	75 g de ma/hl	SUMISCLEX
triadiménol	10 g de ma/hl	BAYTAN 5 liquide
triforine	33,5 g de ma/hl	SAPROL - DENARIN - FUNGINEX
vinchlozoline	50 g de ma/hl	RONILAN

TEIGNE DES FLEURS DE CERISIER


B
Bourgeon gonflé.


C
Boutons visibles.

Dans les vergers où ce parasite provoque des dégâts, appliquez dès le stade B un oléoparathion à la dose de 45 g de ma/hl.

Au-delà du stade C, quel que soit le produit employé les traitements sont inefficaces.

CORYNEUM, MONILIA, BACTERIOSE DU CERISIER

Effectuez un traitement cuprique (250 g de cuivre métal/hl) dès le stade B.

Appliquez ce traitement sur la base de 1200 litres de bouillie par hectare afin de bien mouiller l'ensemble des arbres.

DESHERBAGE DE LA VIGNE

Le principe de base du désherbage de la vigne est d'appliquer un herbicide de prélevée (simazine, terbuthylazine, napropamide, oryzalin, norflurazon, dichlobénil, chlortiamide, etc...) associé à un herbicide de postlevée si le sol est enherbé le jour de l'application.

Depuis quelques années, le développement de plantes résistantes à la simazine a obligé à rechercher de nouvelles matières actives pour la réalisation du désherbage de prélevée :

* En cas de problème de dicotylédones résistantes (Séneçons, amaranthes, érigerons, chénopodes...) :

La solution de base consiste à utiliser un herbicide à base de diuron.
Faites le traitement en prédébourrement de la vigne, juste avant l'éclatement des bourgeons. Si vous disposez d'un matériel de traitement évitant les projections de produits sur les jeunes pousses, vous pouvez intervenir plus tard en mai ou bien faire deux applications fractionnées : une fin mars et une début juin.

Attention aux sols filtrants ou peu profonds car le diuron peut être phytotoxique pour la vigne, dans ce cas le fractionnement est obligatoire.

D'autre part, pour certaines adventices (Morelle, Amaranthe) le fractionnement du diuron est la seule technique efficace.

Produits et doses d'emploi :

Produits	Doses d'emploi/ha		Observations
	Apport unique	Fractionnement	
Fénican Péral vigne Végépron DS	7 l. 6 l. 12 l.	4 l. puis 4 l. 3 l. puis 3 l. 7 l. puis 7 l.	Si l'application se fait sur un sol enherbé (dès que la présence d'adventices est decelée) additionnez un post-levée (aminotriazole, glyphosate, glufosinate (2), paraquat, diquat).
simazine + (1) diuron	1 500 à 2 000 g. + 1 600 à 2 000 g	1 000 g + 960 g / 1 000 g + 960 g	
Clairsol 85	18 l.	9 l. puis 9 l.	

(1) Mélange de produits simples : simazine (Gésatope, Batazina Flo,. . .) ; diuron (Gésafor, Karmex, . . .)

(2) Le glufosinate (Basta LS) en conditions difficiles (températures basses, humidité élevée) est inférieur aux autres produits (notamment le paraquat).

* En cas de problème de graminées estivales (Panic, Sétaire, Digitaire)

Ce problème est en extension dans notre région, plusieurs solutions sont possibles :

- Le diuron en apports fractionnés contrôle de façon satisfaisante les graminées estivales en même temps que les dicotylédones mais il faut avoir un matériel de traitement évitant les projections sur la vigne (voir paragraphe précédent).
- le CARATOPE (Oryzalin + simazine) à 13 l/ha appliqué en une seule fois en fin d'hiver présente une excellente efficacité sur graminées estivales. En deuxième année, la dose d'emploi pourra être réduite (10 l/ha). Il convient de préciser qu'il est aussi très performant sur Amaranthe et Chénopode résistants aux triazines, mais insuffisant sur les autres espèces résistantes.

P604

- Le ZORIAL (norflurazon) à 2,5 kg/ha appliqué en une seule fois en fin d'hiver est très efficace sur graminées estivales. Par contre son efficacité sur les dicotylédones résistantes semble incomplète, il faudra donc le compléter par un programme avec du diuron.
- Enfin le mélange DEVRINOL FL (8 l/ha) et simazine (2000 à 2500 g/ha) est également intéressant sur graminées estivales mais l'action sur dicotylédones résistantes est limitée (Amaranthe, Séneçon, Laiteron) et irrégulière.

Ces trois derniers herbicides nécessitent d'être appliqués avant fin mars pour qu'ils puissent bénéficier de pluies suffisantes pour les positionner correctement dans le sol.

*** En cas de problème de Prêles**

Les seuls herbicides efficaces sont le PREFIX G10 (100 kg/ha) et le SURFASSOL G (130 kg/ha) ; mais leurs coûts/ha sont élevés (3 à 4000 F HT/ha) (ces deux produits sont très efficaces sur les dicotylédones résistantes et sur les graminées estivales).

*** Cas particulier des jeunes plantations de moins de 4 ans et des vignes présentant des repiquages :**

Le seul produit utilisable est le DEVRINOL FL à 9 l/ha, il est efficace sur graminées estivales et sur certaines dicotylédones mais il est insuffisant notamment sur Morelle, Erigeron et Chénopode.

Par conséquent, en présence de jeunes plants de moins de 4 ans, on sera obligé d'utiliser des façons culturales et éventuellement certains herbicides de post-levée (paraquat, glufosinate, aminotriazole) à condition de ne pas toucher la végétation de la vigne lors du traitement.